

Nouveau site internet du Contrat Sequana :



Grâce au travail de quatre stagiaires de l'IUT de Troyes, le site internet du SICEC et du Contrat Global Sequana a été entièrement revu et présente désormais un design plus moderne et agréable, ainsi que de nouvelles fonctionnalités. Outre une présentation plus complète du Contrat Sequana et de sa structure porteuse, les visiteurs peuvent également consulter la galerie photos ainsi que la carte interactive des actions menées par le SICEC. Les documents administratifs et de communication (comptes-rendus de réunions, bulletins d'information etc...) sont, bien sûr, toujours à disposition dans les rubriques concernées. Bonne visite !

Abattage de saules à Saint-Marc-sur-Seine :

Deux gros saules en bordure de la Seine qui menaçaient de tomber sur une ligne moyenne tension et une habitation ont été démontés par un grimpeur-élagueur. Le bois a été évacué par l'entreprise Boureau et les souches ont été grattées avec une dent spéciale pour éviter que les saules ne repoussent. Cette action n'a eu aucun impact sur l'aspect du cours d'eau.



Création d'une protection de berge à Loches-sur-Ource :



Une canalisation d'adduction d'eau potable de la ville de Troyes s'est trouvée menacée par l'érosion d'une berge de l'Ource sur la commune de Loches-sur-Ource. Pour remédier à cela, le Syndicat d'Aménagement et d'Entretien de l'Ource et de ses Dérivations avec le conseil des techniciens du SICEC et l'intervention de l'entreprise Réaut, a mis en place trois protections de berge en blocs de pierre additionnées à la création de deux épis déflecteurs. Ces derniers ont la capacité de modifier les écoulements d'eau et ainsi de protéger la berge tout en donnant une plus-value écologique au milieu. Pour réaliser ces travaux, difficiles d'accès, il a été nécessaire de créer un passage à gué temporaire sur un bras annexe de l'Ource à l'aide de remblais et de buses. Cette action a pu être réalisée grâce à une convention passée avec la ville de Troyes (qui a financé l'opération) et avec Véolia.

Travaux préalables à l'effacement de l'ouvrage Massard à Belan-sur-Ource :

A la demande des propriétaires, cet ouvrage situé sur la commune de Belan-sur-Ource sera effacé en 2016. Dans un premier temps, le personnel du SICEC a réalisé une étude hydromorphologique en interne (à l'amont et à l'aval de l'ouvrage). Dans un deuxième temps, les vannes de cet ouvrage ont été enlevées par les techniciens et les IPN ont été coupés afin d'éviter les amas de bois sur ces derniers pendant les crues.

